

COMMUNE DE MISSECLE

Séance du 15 septembre 2022

Membres en exercice :
7

Date de la convocation: 09/09/2022

L'an deux mille vingt-deux et le quinze septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Laurent RICARD

Présents : 5

Présents : Laurent RICARD, Karine DELPAS, Jean-Luc BARDOU, Sébastien SERRA, Patrice VIEUX

Votants: 5

Représentés:

Pour: 0

Excusés:

Contre: 0

Absents: Cynthia BERBIÉ, Laurine BE

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Karine DELPAS

Objet: PRET A TITRE GRATUIT DE L'ESPACE SOCIOCULTUREL LE COMITE DES FETES - DE_2022_017

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le prêt à titre gracieux de l'espace socio-culturel, au comité des fêtes de Missècle ,afin d'y organiser les animations et festivités relatives à la commune.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité:

- **ACCEPTE** la mise à disposition à titre gratuit de l'espace socioculturel et de son parking au comité des fêtes de Missècle.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

Une convention de prêt détaillée, sera établie en ce sens, ultérieurement.

Les périodes de reservation pour le prêt, seront d'un an renouvelable chaque année.

Pour l'année 2022/2023, elles pourront débuter dès le 01/09/2022, pour une période d'un an soit jusqu'au 31 août 2023.

Sous réserve de la souscription d'une assurance responsabilité civile par le comité des fêtes .

Fait et délibéré le 15 septembre 2022.

Le Maire, Laurent RICARD

